



Dossier du BHI N° S3/8151/HSSC

LETTRE CIRCULAIRE 77/2014
28 novembre 2014

**APPEL POUR GREER LA FONCTION
DE RESPONSABLE DE LA BASE DE REGISTRES DE LA S-100**

Références :

- A. Publication de l'OHI S-100 – *Modèle universel de données hydrographiques*
- B. Publication de l'OHI S-99 – *Procédures opérationnelles pour l'organisation et la gestion de la base de registres d'informations géospatiales de la S-100*
- C. CHIE-5 - CONF.EX5/REP.02 - *Rapport sur la capacité technique du Bureau hydrographique international*
- D. CHIE-5 - Décision No 2 – *Capacité technique du Bureau hydrographique international.*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le modèle universel de données hydrographiques de l'OHI décrit dans la publication de l'OHI S-100 (cf. référence A) s'appuie sur une base de registres d'informations géospatiales (IG) et les registres qui la composent, lesquels contiennent toutes les informations requises pour la description, la production et la diffusion des produits et services basés sur la S-100.
2. Les rôles, les responsabilités et les procédures relatives à l'exploitation et à la gestion de la base de registres IG et de ses registres sont décrits dans la publication de l'OHI S-99 (cf. référence B). La gestion au jour le jour de la base de registres IG est du ressort du responsable de la base de registres.
3. Comme indiqué en référence C, la base de registres IG de la S-100 a été gérée depuis sa création, à temps partiel, par M. Barrie Greenslade, président du GT sur la maintenance et le développement d'applications de la norme de transfert (TSMAD), grâce au soutien généreux et constant du Royaume-Uni. M. Greenslade a joué un rôle important dans le développement et la maintenance de la base de registres. Il a assumé également la fonction de gestionnaire de deux registres de la base, dont la responsabilité incombe à l'OHI, à savoir le registre des dictionnaires des concepts d'objets et le registre des spécifications de produit.
4. Début novembre, à sa 6^{ème} réunion, le Royaume-Uni a informé le comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) qu'il était prévu que M. Greenslade prenne sa retraite à la fin du mois de février 2015.
5. A l'initiative du Comité de direction, la 5^{ème} Conférence hydrographique internationale extraordinaire (CHIE-5) a convenu que « *le recrutement d'un membre du personnel du BHI pour assumer les fonctions de responsable de la base de registres de la S-100 soit prioritaire, dès qu'une opportunité se présente* » (cf. référence D). Toutefois, ce poste n'est pas provisionné dans le budget de l'OHI approuvé pour 2015 et ne peut en conséquence être honoré avant la fin 2015 au plus tôt.
6. Le HSSC a convenu qu'il était essentiel d'assurer la continuité de la gestion de la base de registres de la S-100 et des registres sous la responsabilité de l'OHI et a examiné les options possibles.

7. Le HSSC a convenu qu'une solution à court terme, qui pourrait avoir à être prolongée en 2016, était requise et il a chargé le BHI de solliciter le soutien en nature des Etats membres de l'OHI, sur la base de la description de poste fournie en annexe à cette lettre. Le nouveau GT sur la S-100 a été chargé de rechercher une solution à long terme suffisamment robuste et de rendre compte au HSSC-7 en novembre 2015.

8. Les Etats membres sont invités à examiner la description de poste en annexe et à informer le Comité de direction de toute proposition de soutien en nature dans les meilleurs délais et **avant le 15 janvier 2015.**

9. En l'absence de propositions appropriées à cette échéance, le Comité de direction envisagera le financement d'une solution intérimaire à titre onéreux, au détriment d'activités prévues, et il proposera aux Etats membres un amendement approprié au budget de l'OHI pour 2015.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération

Pour le Comité de direction,



Gilles BESSERO
Directeur

Annexe A : Description du poste du responsable de la base de registres IG de la S-100 (*anglais seulement*)

Copies :

- Président du HSSC
- Président du TSMAD
- Président du DIPWG

DESCRIPTION DU POSTE DE RESPONSABLE DE LA BASE DE REGISTRES IG DE LA S-100
(*version anglaise*)

Primary tasks: GI Registry Manager

- Process requests for adding new domains in the registry in accordance with S-99;
- Manage the account information for the Register Managers - for example, change of personnel, contact details etc.;
- Manage the account information and membership of the Control Bodies;
- Process requests for Submitting Organization status, consulting individual Register Managers if necessary;
- Act as the focal point for managing appeals across all Registers;
- Maintain database and programming software, deploying new versions when necessary;
- Participate in the ongoing development of register databases by assisting Register Managers in adding and modifying database tables as necessary;
- Weekly check to ensure the automated database backup is operating correctly;
- Report Registry activity to S-100WG on an annual basis.

Secondary tasks: Register Manager of the Feature Concept Dictionary and Product Specifications Registers

- Sustain the necessary coordination between Submitting Organizations, Control Bodies and the Registry Manager;
- Inspect and process the various application forms;
- Maintain items within the Registers;
- Maintain the lists of Submitting Organizations; and
- Report Register activity to S-100 WG on an annual basis.

Skills required

- Fluent in spoken and written English;
- Familiar with IHO standardization processes;
- Knowledge of S-100 in general and in particular Parts 2 (Management of Registries) and 2A (Feature Concept Dictionary);
- Working knowledge of database management.

Other desired skills

- Working knowledge of the following software applications:
 - o MySQL,
 - o PHP,
 - o HTML,
 - o JavaScript.

Workload

- 1 full day per week on average.

Notes:

1. Surges of activity may require consecutive days of work from time to time.

2. Participation in working group meetings comes in addition of the average workload.

Timeline

- Progressive transition from 1 February 2015 (including attending the 1st meeting of the S-100 Working Group in Ottawa, Canada, 2-6 February 2015);
 - Assumption of duty from 1 March 2015;
 - Prolongation beyond 31 December 2015 to be considered at HSSC-7 (November 2015).
-